

El Salvador

La deuxième phase, qui doit être amorcée en 1981, est censée viser toutes les exploitations agricoles couvrant entre 370 et 1,235 acres. Malheureusement, des groupes de la gauche profitèrent immédiatement de la situation pour tenter de fomenter une révolution. Ils amorcèrent une vaste campagne de terrorisme qui se traduisit par l'enlèvement et l'assassinat de plusieurs industriels et banquiers salvadoriens et étrangers, et, comme l'a signalé le secrétaire d'État dans ses remarques, par la prise d'assaut d'ambassades et l'enlèvement et l'assassinat de membres du personnel de ces ambassades. Ces actions ont entraîné la fermeture de bon nombre d'usines salvadoriennes et étrangères, et une réduction de 50 à 60 p. 100 de la production industrielle ainsi qu'une diminution proportionnelle de l'emploi et une aggravation de la situation des travailleurs salvadoriens. En l'espace de deux ans, 28 ambassades ont été prises d'assaut du fait de ces tactiques terroristes, de sorte que les ambassades de tous les pays d'Europe occidentale, à l'exception de l'Italie, se sont finalement vues contraintes de fermer leurs portes.

Il semble évident que, tant que l'extrême gauche au Salvador avait pour cible le dictateur militaire Romero, elle pouvait prévoir son succès. Toutefois, avec l'établissement d'une junte réformiste et l'avènement des réformes agraire, commerciale et bancaire, et avec la promesse d'élections dans deux ans, l'extrême gauche a vu sa stratégie sapée et ses aspirations au pouvoir commencer à s'estomper. Il est intéressant de noter qu'elle a rejeté la plate-forme de la junte sans même lui donner l'occasion de la mettre en application. Les attaques de la gauche ne furent toutefois pas le seul problème auquel la junte eut à faire face. Elle se heurta en outre à l'opposition d'éléments conservateurs dans les rangs militaires et au sein des forces de sécurité et à celle des personnes dont les intérêts directs étaient menacés par les mesures de réforme, et qui cherchaient à entraver la capacité de la junte de gouverner. Puis vint la terrible guerre d'usure entre les éléments armés de droite et de gauche, le gouvernement se trouvant pris dans ce feu croisé et étant de plus en plus incapable de contrôler sa propre destinée.

Monsieur le président, j'ai fait l'historique des événements survenus au Salvador parce qu'il est important de tenir ces faits à l'esprit dans notre étude de la situation actuelle. Comme l'a correctement fait remarquer aujourd'hui le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la crise doit être examinée en regard de cet historique des problèmes qu'a connus le Salvador. La tragédie réside dans le fait que les conflits entre l'extrême droite et l'extrême gauche dans ce petit pays ont pris des proportions inimaginables: des actes de brutalité et des assassinats sont commis par des bandits armés, des soldats, des révolutionnaires, des gangsters et des criminels des deux camps, le gouvernement et ses partisans étant plus souvent qu'autrement les victimes. Nos journaux et notre télévision ne cessent de nous confronter à ces crimes terribles et à des atrocités qui nous inspirent tous un sentiment de répulsion. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a indiqué que le gouvernement est intervenu plusieurs fois auprès du gouvernement salvadorien pour l'inciter à exercer un meilleur contrôle sur son armée, sa police, ses forces de sécurité et sur les forces extrémistes paramilitaires de façon à mettre fin à ces violations des droits de l'homme et à traduire les coupables devant la justice.

Il semblerait que le président Duarte cherche à instaurer un tel contrôle. A l'évidence, ces efforts sont insuffisants et viennent trop tard. Le gouvernement du Salvador ne pouvait peut-être pas faire plus qu'il n'a fait. Néanmoins, nous ne devons pas cesser de l'inciter à agir plus efficacement, et j'ai été heureux d'entendre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures affirmer qu'il a l'intention de revenir à la charge.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A l'ordre! Comme il est 6 heures du soir, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

[Traduction]

La séance reprend à 8 heures.

M. Walter McLean (Waterloo): Monsieur l'Orateur, c'est un privilège pour moi que de faire écho à mes collègues au sujet de la situation tragique qui règne actuellement au Salvador. Comme eux, je prie le gouvernement de déterminer de quelle manière le Canada pourrait essayer de faire cesser les affrontements qui ensanglantent actuellement le Salvador. Le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) a suggéré plusieurs moyens pour le Canada de faire office de médiateur ou de gardien de la paix dans ce conflit. Mon collègue d'Edmonton-Sud (M. Roche) nous a rappelé les horreurs qui caractérisent cette tragédie et a fait appel à la fraternité de tous les hommes. Le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) nous a rappelé les intérêts communs qui nous lient aux États des deux Amériques et au Salvador.

J'aimerais profiter ce soir de quelques minutes qui me sont accordées pour montrer que nous avons au Canada un intérêt spécial dans ce conflit. Je veux contester les propos qu'a tenus le ministre lundi soir dernier à la Chambre, quand il m'a répondu que nous n'étions pas en mesure de porter un jugement sur la situation politique dans ce pays, que rien ne nous autorisait à le faire et que notre pays ne devrait par conséquent pas s'engager dans une discussion morale sur l'avenir de la famille humaine dans notre hémisphère.

Nous avons pour tradition au Canada d'accueillir des réfugiés; ce faisant, nous portons un jugement politique sur les actions de gouvernements qui ont, dans bien des cas, expulsé ou forcé leurs citoyens à s'exiler. Je songe à la position du gouvernement en matière de désarmement, à la nomination d'un ambassadeur au désarmement, au fait que nous donnons priorité au désarmement et aux positions morales que nous avons prises.

Je tiens à rappeler à la Chambre le rôle qu'a joué le Canada dans l'établissement et l'évolution des Nations Unies, ainsi que notre participation aux forces de maintien de la paix mises sur pied par les Nations Unies. C'est donc avec beaucoup de tristesse que je constate que le gouvernement, par l'entremise du ministre, soutient que nous ne sommes pas autorisés à nous prononcer. Dans un cas qui préoccupe vraiment les Canadiens, il soutient qu'en raison de notre absence de relations étroites avec le Salvador depuis des générations nous ne sommes pas en mesure de porter un jugement sur la situation politique dans ce pays.